



**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES POUR ENTREPRENDRE ET METTRE EN OEUVRE
LE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE
DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE**

**COMITE SYNDICAL DU SMEAT
Du 14 février 2018
A Toulouse - 11 boulevard des Récollets**

2.3

**PROJET NATURBA
REPARTITION DE LA SUBVENTION DU FEDER**

L'an deux mille dix-huit, le quatorze février à dix heures trente, s'est réuni, sous la présidence de Madame Annette LAIGNEAU, Première Vice-Présidente, le Syndicat Mixte d'Etudes pour entreprendre et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale de la Grande agglomération toulousaine, Immeuble Le Belvédère, 11 boulevard des Récollets à Toulouse, après une deuxième convocation en date du huit février deux mille dix-huit, le quorum n'ayant pas été atteint lors de la réunion du premier février deux mille dix-huit.

Délégués présents :

TOULOUSE METROPOLE	
BASELGA Michel LABORDE Pascale LAIGNEAU Annette	ROUGÉ Michel SUSSET Martine
MURETAIN	
MORERE André	COMBRET Jean-Pierre
SICOVAL	
DUCERT Claude	OBERTI Jacques
SAVE AU TOUCH	
MIRC Stéphane	ALEGRE Raymond
COTEAUX BELLEVUE	

Délégués titulaires ayant donné pouvoir

CHOLLET François, représenté par Mme **SUSSET**
LATTES Jean-Michel, représenté par Mme **LABORDE**
MOUDENC Jean-Luc, représenté par Mme **LAIGNEAU**
RUSSO Ida, représenté par M. **BASELGA**

Délégués titulaires excusés

ANDRE Gérard
AREVALO Henri
BAYONNE Serge
BIASOTTO Franck
BOISSON Dominique
BOLZAN Jean-Jacques
BROQUERE Gilles
CALVET Brigitte
CARLES Joseph
COLL Jean-Louis
COQUART Dominique
COSTES Bruno
DELPECH Patrick
DELSOL Alain
DESCLAUX Edmond
DOITTAU Véronique
FAGET Claudette

FAURE Dominique
FONTA Christian
FOREST Laurent
FRANCES Michel
GRENIER Maurice
GRIMAUD Robert
HAJIJE Samir
LAFON Arnaud
LATTARD Pierre
LOZANO Guy
MALNOUE Philippe
MANDEMENT André
MARIN Claude
MARIN Pierre
MEDINA Robert
MOLINA Jean-Louis
MONTI Jean-Charles

MORINEAU Christine
PACE Alain
PERE Marc
PLANTADE Philippe
RAYNAL Claude
SANCÉ Bernard
SANCHEZ Francis
SAVIGNY Thierry
SERE Elisabeth
SERP Bertrand
SIMON Michel
SUSIGAN Alain
SUTRA Jean-François
TABORSKI Catherine
TOUTUT-PICARD Elisabeth
TRAVAL-MICHELET Karine
URSULE Béatrice

Délégués suppléants excusés

ARDERIU François
BOLET Gérard
DUQUESNOY Bernard
GARCIA Mireille

MAZEAU Jacques
MOGICATO Bruno
ROUSSEL Jean-François
SERIEYS Alain

SERNIGUET Hervé
SIMEON Jean-Jacques
SOURZAC Jean-Gervais

Nombre de délégués	En exercice : 67	Présents : 11	Votants : 15
	Abstention : 0	Contre : 0	Pour : 15

Le SMEAT, pour son compte propre et pour celui de Toulouse métropole, du SIVOCAL et de la Communauté d'agglomération du Muretain, a participé, en 2008 à la candidature, déposée par l'Association des professionnels de l'urbanisme de Midi-Pyrénées (APUMP), dans le cadre du programme FEDER-SUDOE¹, pour le projet transnational intitulé « Naturba : Pour un projet partagé entre ville et campagne ».

Ce projet, retenu, en 2009, pour un montant prévisionnel maximum de 600 000 € en ce qui concernait le SMEAT et ses trois EPCI membres, s'est déroulé sur les années 2009 à 2011 et pouvait bénéficier d'une subvention du FEDER à hauteur de 75% des dépenses reconnues comme éligibles par l'autorité de gestion du programme SUDOE ; la répartition du programme d'action et du budget prévisionnel de ce projet entre ces partenaires locaux, ainsi que l'AUAT qui y était étroitement associée, ayant fait l'objet d'une convention de partenariat local approuvée par le SMEAT le 9 décembre 2009.

Au vu des dépenses effectuées et déclarées au titre du projet Naturba, par le SMEAT, Toulouse métropole, le SICOVAL et la Communauté d'agglomération du Muretain, représentant, à la clôture du projet, un montant total de 576 415,41 €, l'autorité de gestion a attribué une subvention, 360 860,70 € en octobre 2014.

Il y a lieu, désormais, de procéder au reversement de la part de cette subvention du FEDER qui revient aux trois EPCI au prorata de celles de leurs dépenses qui ont été reconnues comme éligibles par l'autorité de gestion, en leur attribuant, à chacun, une subvention pour les montants suivants :

- Toulouse métropole :	95 049,28 €
- SICOVAL :	26 899,13 €
- Muretain agglo. :	55 025,72 €

(part restant au SMEAT :	183 886,57 €
Total :	360 860,70 €)

¹ SUDOE : espace sud-ouest européen.

**Le Comité syndical
entendu l'exposé de Monsieur le Président
délibère et décide**

Article 1^{er}

D'attribuer les subventions suivantes, au titre de la clôture du projet Naturba :

- Toulouse métropole : 95 049,28 €
- SICOVAL : 26 899,13 €
- Muretain agglo. : 55 025,72 €

Article 2 :

De notifier la présente délibération à Messieurs les présidents de Toulouse métropole, du SICOVAL et du Muretain agglo.

Reçu à la Préfecture de la Haute-Garonne le 22 février 2018.

L'original de la délibération et les documents annexés qui ne font pas l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs peuvent être mis en consultation conformément aux dispositions de la loi 78.753 du 17 juillet 1978 relative à l'accès aux documents administratifs.

**Ainsi fait et délibéré, les jour
Mois et an que dessus**

Pour extrait conforme

Le Président

Jean-Luc MOUDENC

ANNEXE
BUDGET PREVISIONNEL
(ARTICLE 3 MOYENS)

EP	Type d'action	Coût brut	Subvention FEDER attendue
SMEAT	Révision du ScoT : poursuite des travaux engagés sur la problématique de l'interface urbain/rural (travaux effectués par l'AUAT activités propres du SMEAT)	116,5 K€	87,375 K€
	Révision du SCoT, approfondissement spécifiques sur la couronne verte, en lien avec les sites pilotes (travaux effectués par l'AUAT activités propres du SMEAT)	87,4 K€	65,55 K€
	Etudes et actions pré-opérationnelles sur les sites pilotes	159,2 K€	119,4 K€
GT	Poursuite d'actions engagées	43,6 K€	32,7 K€
	Actions spécifiques nouvelles	36 K€	27 K€
SICOVAL	Poursuite d'actions engagées	26,16 K€	19,62 K€
	Actions spécifiques nouvelles	21,6 K€	16,2 K€
CAM	Poursuite d'actions engagées	17,44 K€	13,08 K€
	Actions spécifiques nouvelles	14,4 K€	10,8 K€
3EPCI	Equipement et infrastructures de petite envergure	71 K€	53,25 K€
GT		23,666 K€	17,75 K€
SICOVAL		23,666 K€	17,75 K€
CAM		23,666 K€	17,75 K€
	Défraiement déplacements	58,2 K€	43,65 K€
SMEAT		14,55 K€	10,9125 K€
GT		14,55 K€	10,9125 K€
SICOVAL		14,55 K€	10,9125 K€
CAM		14,55 K€	10,9125 K€
SMEAT	Communication, séminaires et dépenses générales pour le projet à l'échelle de la Grande agglomération toulousaine	67,8 K€	50,85 K€
SMEAT	Participation aux charges communes de Naturba	39,9 K€	29,925 K€
TOTAL		600 K€	450 K€